

Comité développement durable et écocitoyenneté

Compte-rendu de la réunion du 15/04/2019

1) Défi familles zéro déchet

- Commerçants zéro déchet : dans le prolongement de l'atelier qui a été réalisé le 30 mars au marché du centre, des autocollants « commerçant zéro déchet » vont être distribués aux commerçants de la ville souhaitant s'inscrire dans la démarche.
- Compostage et jardin partagé : le site de référence de la MJC est opérationnel, des référents et des ambassadeurs ont été formés. Réflexion en cours avec le responsable du service des espaces verts (Julien Fournier) pour la mise en service d'autres sites de compostage (jardin Legendre-Chéron, pôle jeunesse).

2) Éco-gestes

Très bonne participation des écoles aux éco-gestes sur l'année 2018-2019 : 18 classes se sont investies tout au long de l'année et ont participé activement à la fête finale du mardi 9 avril à La Scène Watteau. Pour la première fois nous avons dû faire 2 représentations -matinée et après-midi- pour accueillir l'ensemble des classes.

La compagnie *Pile Poil* a une nouvelle fois montré son talent en adaptant sa prestation aux thèmes abordés durant l'année. Les classes ont fait preuve d'inventivité dans ce qu'elles ont présenté : chants, saynètes, poèmes, défilé de serviettes, arbres à souhait.

3) Écoles

3-1 / Serviettes

Pour limiter les déchets, il est proposé de mettre en place le retour des serviettes en tissu dans les écoles sachant que cela se fait à l'école Léonard de Vinci.

3-2 / Tri du papier

Il semblerait que le tri du papier ne soit pas correctement fait malgré la distribution de poubelles spécifiques et la sensibilisation du personnel d'entretien (écoles et sites administratifs).

⇒ Le service environnement va se rapprocher du service entretien pour réaliser une nouvelle sensibilisation des agents sur le tri (étudier la possibilité de mettre en place des sacs de couleurs différentes pour différencier les déchets classiques de ceux du papier).

3-3 / Restauration scolaire

Marché de restauration scolaire : le cahier des charges actuel impose 20% de bio et de circuits courts. Il est proposé d'envisager dans le prochain cahier des charges d'augmenter

progressivement le pourcentage de bio au fil des années. Le maire propose de soumettre pour avis le prochain cahier des charges aux membres du comité.

4) Divers

- Commerçants et circulation des piétons dans le centre-ville
Il est proposé de renouveler l'opération de semi-piétonisation de la Grande Rue Charles de Gaulle le samedi, sachant que le stationnement des voitures peut se faire dans les parkings du centre-ville.
- Jardins partagés
Il est demandé une étude d'implantations et de faisabilité aux espaces verts.
- Dates du festival Nogent ville durable : 21 et 22 septembre 2019.
- Identification des stationnements vélos en ville
Le stationnement vélos figure sur la carte interactive de la Ville. Cette dernière est accessible à partir de la page d'accueil. Voir ci-dessous :

